

Étanchéité de ponts-routes

N° F AT ET 13-02**INTERDESCO – BIPLAST®**

Nom du produit :

Biplast®

Entreprise :

Interdesco

Le système Biplast® est un complexe d'étanchéité liquide (SEL) sur support acier, constitué d'un primaire à base de résine époxy-bitume à froid, d'une couche d'étanchéité et d'une couche de finition, en résine époxy bitume bi-composant. Ce complexe étanche, sur support métallique d'épaisseur minimum de 16 mm, fait office de couche de roulement pour un trafic routier.

Le complexe Biplast® est appliqué à l'aide de rouleaux, de brosses et de raclettes directement sur le support en acier, après une préparation de surface préalable soignée.

Il peut être laissé en l'état et faire office de couche de roulement. Dans le cas des passerelles piéton ou cycliste, la couche de finition peut être remplacée par une couche colorée en résine époxy.

Sommaire

I	Fiche d'identification.....	2
II	Essais de caractérisation.....	5
III	Avis de la Commission.....	8
	Information sur la publication.....	12

I Fiche d'identification

I.1 Renseignements commerciaux

Le complexe d'étanchéité Biplast® est commercialisée par :

INTERDESCO

26 Boulevard Paul Vaillant Couturier - 94200 IVRY SUR SEINE

Téléphone : 01 43 90 14 14

Télécopie : 01 46 71 10 40

Les produits entrants dans la composition du complexe Biplast® sont fabriqués dans l'usine d'Interdesco de Gevrey-Chambertin (21220).

Propriété(s) industrielle(s) et commerciale(s)

Biplast® et Pontalco M sont des marques commercialisées par Interdesco qui a l'entière propriété de ses produits.

I.2 Définition, constitution et composition

Le procédé d'étanchéité fait partie de la famille des étanchéités de tabliers de pont par application liquide (SEL) (ex film mince adhérent au support), par analogie à la classification de l'ETAG 033.

L'ensemble des couches du système Biplast® utilise le produit Pontalco M, à des dosages et des types et taux de charges différents. Le Pontalco M est un liant bi-composant à base de résine époxy-bitume à froid (composant A : résine époxy - composant B : durcisseur aminé), conditionné en kit de 20 kg (autres conditionnements nous consulter). La composition du produit Pontalco M est dans un rapport pondéral Résine/Durcisseur de 50/50.

I.2.1 Section courante

Le procédé d'étanchéité comprend :

a) Un **primaire** :

Le Pontalco M est appliqué au rouleau sur support sec et propre à raison de 400 g/m² minimum. Cette couche reçoit un saupoudrage à raison de 300 g/m² de silice calibrée à 0,4-0,9 mm pour créer une clef d'accrochage.

b) Une **couche d'étanchéité** :

- Dans le cas d'une **circulation VL/PL** (système type D) :

Le Pontalco M est appliqué à raison de 1 kg/m² chargé de 0,5 kg de filler s4 et de 0,5 kg de silice calibrée 0-0,63 mm. Cette couche est saupoudrée à refus de silice calibrée 1-2 mm.

- Dans le cas d'une **zone non circulée** (système type C):

Le Pontalco M est appliqué à raison de 1,5 kg/m² chargé de 0,75 kg de filler s4 et de 0,75 kg de silice calibrée 0-0,63 mm.

- Dans le cas d'une **circulation piétonne ou cycliste** (système type B) :

Le Pontalco M est appliqué à raison de 1,3 kg/m² chargé de 0,65 kg de filler s4 et de 0,65 kg de silice calibrée 0-0,63 mm. Cette couche est saupoudrée à refus de silice calibrée 1,6-2,5 mm.

c) Une **couche de finition** :

Suivant les différentes catégories de protection définies dans l'ETAG 033, une couche de finition sera appliquée comme suit :

- Dans le cas d'une **circulation VL/PL** (système type D) :

Après élimination des granulats non incrustés, le Pontalco M est appliqué à raison de 1,5 kg/m² chargé de 0,75 kg de filler s4 et de 0,75 kg de silice calibrée 0-0,63 mm. Cette couche est saupoudrée à refus de granulats de Bierghes 1/3 ou équivalent type Bauxite 1/3.

- Dans le cas **d'une zone non circulée** (système type C):

Après élimination des granulats non incrustés, une couche d'Accochape E peut éventuellement être appliquée au rouleau à raison de 400 g/m². L'Accochape E est une résine époxydique colorée bi-composante disponible en plusieurs couleurs.

- Dans le cas d'une **circulation piétonne ou cycliste** (système type B) :
Soit la couche d'étanchéité est laissée en l'état soit une couche d'Accochape E est éventuellement appliquée au rouleau à raison de 400 g/m². L'Accochape E est une résine époxydique colorée bi-composante disponible en plusieurs couleurs.

L'épaisseur totale du système est de :

- a) **8,5 mm ± 1 mm**, dans le cas d'une **circulation VL/PL**, décomposée comme suit :
 - primaire + saupoudrage : 0.6 mm ± 0.2mm
 - couche d'étanchéité + saupoudrage : 3.2 mm ± 0.3 mm
 - couche de finition + saupoudrage : 4.7mm ± 0.5 mm
- b) **4,4 mm ± 0,5 mm**, dans le cas d'une **circulation piétonne ou cycliste**, décomposée comme suit :
 - primaire + saupoudrage : 0,6 mm ± 0,2mm
 - couche d'étanchéité + saupoudrage : 3,5 mm ± 0,3 mm
 - couche de finition Accochape E : 270 µm ± 10 µm
- c) **2,7 mm ± 0,4 mm**, dans le cas d'une **zone non circulée**, décomposée comme suit :
 - primaire + saupoudrage : 0.6 mm ± 0.2mm
 - couche d'étanchéité + saupoudrage : 1.8 mm ± 0.2 mm
 - couche de finition Accochape E : 270 µm ± 10 µm

1.2.2 Relevés

Dans le cas particulier des relevés, le procédé d'étanchéité comprend :

- a) Un **primaire** :
Le Pontalco M sera remplacé par une version thixotropée : le Pontalco M Thixo (Pontalco M additionné d'un adjuvant thixotropant de type Aérosil R202 incorporé en production) appliqué à raison de 400 g/m² minimum. Cette couche reçoit un saupoudrage à raison de 300 g/m² de silice calibrée à 0,4 - 0,9 mm pour créer une clef d'accrochage.
- b) Une **couche d'étanchéité** :
Le Pontalco M Thixo (Pontalco M additionné d'un adjuvant thixotropant de type Aérosil R202 incorporé en production) est appliqué à raison de 1,5 kg/m² chargé de 0,75 kg de filler s4 et de 0,75 kg de silice calibrée 0 - 0,63 mm. Pour minimiser les coulures, le Pontalco M Thixo pourra être appliqué en plusieurs couches.
- c) Une **couche de finition** :
Après élimination des granulats non incrustés, une couche d'Accochape E peut éventuellement être appliquée au rouleau à raison de 400 g/m². L'Accochape E est une résine époxydique colorée bicomposante disponible en plusieurs couleurs.

1.3 Domaine d'emploi. Limites et précautions d'emploi

Ce procédé d'étanchéité est adapté aux ouvrages dont le support de l'étanchéité est en acier, notamment dans les cas suivants :

- quand il est cherché à minimiser le poids des superstructures;
- pour des trafics lourds TS (*T0+*) ou inférieur ;
- pour des passerelles recevant un trafic léger tel que : piétons, cyclistes... ;
- par forte chaleur pour éviter les gonfles ;
- système d'étanchéité permettant de s'abstenir de couler une couche d'enrobé en roulement direct
- quand il est cherché une fonction anti-corrosion des aciers, en plus de la couche de roulement.

La mise en oeuvre du procédé Biplast® est effectuée manuellement à l'aide de rouleau, brosse ou de raclette. Ce type d'étanchéité ne peut être mis en oeuvre que sur un support soigneusement préparé. Celui-ci doit être parfaitement propre et sec et ne doit comporter aucune trace d'hydrocarbure ou autre souillure.

En relevé il doit préalablement subir un sablage tandis qu'en partie horizontale, il doit être grenailé afin d'obtenir dans les deux cas une préparation de qualité Sa 2,5 minimum selon la norme ISO

8501-1 ou DHP4 par décapage UHP selon la norme NFT 35520. La rugosité sera moyen G selon la norme 8503-2. Ce traitement est suivi d'un dépoussiérage conformément aux indications du sous-dossier ST du STER 81.

La mise en oeuvre du primaire Pontalco M doit être réalisée avant l'apparition de l'oxydation flash OF1, ce qui nécessite de réaliser l'application le même jour que la préparation, voire des délais de quelques heures en fonction de l'humidité de l'air.

La nature des moyens de mise en oeuvre ne nécessite pas obligatoirement des accès routiers.

Conformément au Fasc. 67 (titre I, § 6.5), l'application sous la pluie est interdite. L'application par une température ambiante inférieure à +5°C ou une humidité relative supérieure à 80% est déconseillée.

Il est conseillé d'appliquer toutes ces couches à une température ambiante inférieure à + 35°C. Pour éviter toute condensation entre les diverses couches du système, la température du support doit être au moins de +3°C au-dessus du point de rosée (Interdesco tient à disposition un tableau de détermination du point de rosée.)

La couche est hors pluie et hors poussière dans un délai de 12h à 24h à +20°C. La mise en service est possible au bout de 3 jours pour un trafic léger et 7 jours pour un trafic T0.

I.4 Conditions particulières de transport et de stockage

La durée du stockage, à l'abri de l'humidité et à une température comprise entre +5°C et +35°C, des composants du système Biplast® conservés dans leur emballage d'origine, est limitée à 12 mois.

Pour le stockage et l'application des composants du système Biplast®, on devra respecter scrupuleusement la fiche de donnée de sécurité (en cours de validité) : local ventilé (en cas de travaux sous abri) et éloigner toute source de feu à proximité du stock et pendant l'application. Cette fiche est disponible sur demande auprès d'Interdesco.

I.5 Prise en compte des exigences essentielles

Le procédé Biplast® satisfait pendant toute sa durée de vie aux exigences du décret N° 92-647 du 08/07/1992 concernant "l'aptitude à l'usage des produits de construction".

Les exigences relatives à la stabilité mécanique et à la durabilité sont prises en compte dans le présent avis technique.

En l'état actuel de nos connaissances et à la date de rédaction du présent avis, les constituants de l'étanchéité en service ne portent pas préjudice à l'hygiène et à l'environnement dans les conditions normales d'utilisation (*cf.* fiche de données de sécurité et cahier des charges de pose).

I.6 Références

Le produit d'étanchéité Pontalco M est commercialisé depuis 2002.

Sous ce procédé Biplast®, environ 15 000 m² ont été mis en œuvre sur des ouvrages d'art ou partie d'ouvrages d'arts (en France) entre 2008 et 2013.

I.7 Dispositions prises par l'entreprise pour assurer la qualité

La Société Interdesco est certifiée ISO 9001 pour ses activités.

Les emballages portent les indications suivantes : nom du produit, composant A ou B, numéro de lot et la date de péremption.

Interdesco tient à disposition un cahier des charges et méthode d'application du système (Version 1.2 20130111). En outre Interdesco assure la formation du personnel des entreprises d'application, et agréée (sur accord de la Direction et de l'Assistance Technique) les applicateurs en fonction de leur compétence et de leur matériel d'application.

II Essais de caractérisation

II.1 Éléments de caractérisation

Nota : Pour l'exploitation des informations contenues dans ce chapitre, voir le § III.5.

II.1.1 Produit d'étanchéité

Famille chimique : **Epoxy-bitume pour le Pontalco M / Epoxy pour l'Accochape E**

Tableau I

Caractéristiques	Unité	Norme	Produit	VNAP			PRV95 (en %)		
				Partie A	Partie B	A + B	Partie A	Partie B	A + B
Masse volumique	g/cm ³	NF EN ISO2811-1	Pontalco M	1,13	1,02	1,07	± 3	± 3	± 3
			Accochape E	1,70	1,03	1,49	± 3	± 3	± 3
Viscosité	MPa.s	NF EN ISO 2555	Pontalco M	2250	1300	1900	± 750	± 300	± 500
			Accochape E				± 30	± 30	± 30
Extrait sec	%	NF EN ISO 3251	Pontalco M			100%	± 5	± 5	± 5
			Accochape E			100%	± 5	± 5	± 5
Teneur en cendres	%	NF T 30.012	Pontalco M				± 5	± 5	-
			Accochape E				± 5	± 5	-
DPU (Durée Pratique d'Utilisation)	min	NF P 18.810	Pontalco M	-	-	45-55	-	-	± 10
			Accochape E	-	-	30-40	-	-	± 20
Dureté Shore D à 7 jours		NF EN ISO 868	Pontalco M	-	-	60			± 10
Dureté Shore D à 7 jours			Accochape E			50			± 10

Mesures à 23 °C.

Rapport pondéral R/D : 50/50

Les spectres IR de référence (NF EN 1767) sur le liant et les éléments analytiques ont été effectués, ils sont la propriété d'Interdesco. Une copie sous enveloppe a été déposée au secrétariat de la Commission.

II.1.2 Produit fini

Les essais ont été effectués conformément à la norme EN ISO 527-2. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau II

Conditions d'essais	Conditionnement : choc thermique	Allongement en %			Contrainte en MPa		
		V _{nAP}	PRV 95	PV	V _{nAP}	PRV 95	PV
20° C - 10 mm/min	Sans	43,1	±20	47,3	6,5	±20	6,3
50° C - 10 mm/min	Sans	38,0	±30	39,4	1,0	±20	1,0
- 10° C - 1 mm/min	Sans	5,8	±30	6,8	29,4	±20	26,5

* en %, ** Contrôle préalable aux essais du § II.2.

II.2 Essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'usage

Pour l'évaluation de l'aptitude à l'usage du complexe Biplast[®], la société Interdesco a procédé à des essais, conformément aux indications des normes et du guide d'instruction d'une demande d'avis technique. A la demande de la Commission, les essais effectués selon les conditions définies dans le guide sont les suivants :

Méthode d'essai	Référence du PV d'essai
Étanchéité (NF EN 14694)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n°P7551-E du 25/06/2012 Rapports du CETE Méditerranée n°13134 et 13135 du 08/06/2012
Essai de fissuration avec fatigue (NF EN 14224)	Remplacé par l'essai de flexion inverse ci-dessous
Essai de flexion sous moment négatif (NF P98-286)	Rapport du Centre de Recherche d'Eurovia à Mérignac n°12/088 du 21/05/2012
Tenue à la fissuration de la couche de roulement (Méthode d'essai N° 4 *)	Sans objet
Adhérence au support (NF P 98-282, Vitesse 1,65 mm/min)	Rapport du Centre de Recherche d'Eurovia à Mérignac n°12/089 du 21/05/2012
Adhérence au support (NF EN 13596)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n°P7551-E du 25/06/2012
Absorption d'eau (NF EN 14223)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH N° P8256 du 09/09/2013
Tenue au cisaillement d'interface (ETAG 033 et NF EN 13653)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n°P7551-E du 25/06/2012
Application en surface verticale (Annexe E de l'ETAG 033)	Rapport du Centre de Recherche d'Eurovia à Mérignac n°12/106 du 11/06/2012
Vieillessement de la couche de roulement - Essai d'orniérage (NF EN 12697-22, T° : 45°C, épaisseur totale de l'éprouvette : 10 cm, 30000 cycles) sur BBSG orniérant	Sans objet (support acier)
Tenue au cycle gel/dégel (NF EN 13687-3, puis adhérence)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n° P8256 du 09/09/2013
Résistance au poinçonnement dynamique (ETAG 005, TR006)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n° P8256 du 09/09/2013
Tenue de mise en oeuvre des couches sus-jacentes (choc thermique) (ETAG 033 et NF EN 14692, méthode 2, puis étanchéité)	Sans objet (support acier)
Résistance à la traction à l'état initial (ISO 527-2, 23°C et à 50°C)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n° P8256 du 09/09/2013
Résistance au rayonnement actinique (UV) (ETAG 033 ; essai de fissuration EN 14224, traction ISO 527-2 à -10°C et 23°C, et étanchéité EN14694)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n° P8256 du 09/09/2013
Dureté Shore D (EN ISO 868)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n°P7551-E du 25/06/2012
Résistance au choc thermique (Essai de cohésion, essai de fissuration et traction ISO 527-2)	Sans objet (système type D)
Essai au vieillissement à la chaleur (essai de fissuration et traction ISO 527-2)	Sans objet
Essai de PMT (EN 13036-3)	Rapports du Centre de Recherche d'Eurovia à Mérignac n°12/090 et n°12/091 du 21/05/2013
Glissance (EN 13036-4)	Rapport du Kiwa Polymer Institute GmbH n°P7551-E du 25/06/2012
Glissance avant et après usure suivant DD ENV 12633 (EN 13036-4 avec patin 4S, état initial et après 3 fois le nombre de cycle annoncé dans la norme)	Rapport du Laboratoire Thameside Test & Research Ltd n° T13/197/1 du 09/07/2013

II.2 Classes, niveaux

Sans objet.



Le Directeur de la société demanderesse soussigné ou son représentant autorisé atteste l'exactitude des renseignements fournis dans les chapitres I et II du présent avis.

Le 20/12/2013

III Avis de la Commission

Le procédé présenté dans les chapitres précédents a été examiné par la Commission "Étanchéité de ponts-routes" comprenant des représentants des Maîtres d'Ouvrage et d'Oeuvre (Direction des Infrastructures de Transport, EGIS, SNCF, RATP, ...), des Laboratoires des Ponts et Chaussées, du Sétra et de la Profession ; celle-ci est représentée par les syndicats suivants : Office des Asphaltes, CSFE, USIRF, APSEL et SN FORES.

III.1 Aptitude à l'usage

Documents de référence : guide pour l'instruction d'une demande d'avis technique - dossier technique à l'appui de la demande d'avis.

Note : l'appréciation est faite dans un contexte d'utilisation en France métropolitaine. Pour un usage dans d'autres contextes (Dom-Tom, par ex.) : consulter le secrétariat de la Commission.

III.1.1 Étanchéité

L'étanchéité est satisfaisante dans les conditions de l'essai, réalisé conformément à la norme NF EN 14694 (essai d'étanchéité des feuilles souples d'étanchéité), sous une pression allant jusqu'à 1 MPa.

III.1.2 Essai de durabilité de flexion sous moment négatif

Le complexe d'étanchéité, testé selon la norme NF P98-286, à -10°C et à +10°C, ne présente aucune fissuration.

III.1.3 Tenue à la fissuration de la couche de roulement

Essai non justifié pour cette famille de produit.

III.1.4 Adhérence au support

En laboratoire, la contrainte moyenne de traction à la rupture du matériau collé sur son support en acier est de 6,25 MPa avec un écart type de 0,2 MPa (essai effectué à +23°C) selon la norme NF EN 13596, et est supérieur à 1,5 MPa (essai effectué à +23°C) selon la norme NF P98-282. Ce dernier résultat est conforme à la spécification du Fasc. 67-I sur support béton : $\geq 1,0$ MPa à 20°C.

Compte tenu de la composition du système, le procédé ne paraît pas sensible à une évolution défavorable de la valeur de l'adhérence.

III.1.5 Essai d'absorption d'eau

Lors de l'essai, réalisé selon la norme NF EN 14223, le pourcentage d'eau absorbée, après 28 jours d'immersion et 5 heures de séchage, est de 2,1% (moyenne sur 5 échantillons). Ceci est conforme à la spécification exigée dans le guide (moins de 2,5%).

III.1.6 Cisaillement d'interface

En l'état actuel des connaissances, les valeurs maximales mesurées attestent d'une liaison satisfaisante entre les différentes couches du procédé et le support. La courbe d'essai, qui ne présente pas de décroissance après la contrainte maximale de cisaillement, montre une résistance supérieure à 5,7 MPa.

III.1.7 Appréciation de l'adaptation à l'état du support

Les niveaux de préparation du support (degré de propreté et rugosité) sont normaux eu égard à la nature du produit et au niveau à obtenir sur ce type d'ouvrage. (*grenailage de qualité SA 2.5 pour les surfaces courantes horizontales avec aspiration des poussières*).

On notera l'importance de bien respecter les conditions météorologiques du § I.3 et la nécessité de mettre en place le primaire avant l'apparition d'une fleur de rouille.

III.1.8 Tenue à l'ornièreur

Essai non justifié pour cette famille de produit.

III.1.9 Poinçonnement statique et poinçonnement dynamique

Le matériau ne se déforme pas sous l'impact de l'aiguille et ne se laisse pas traverser.

III.1.10 Tenue à la mise en œuvre des couches sus-jacentes

Essai non justifié pour cette famille de produit.

III.1.11 Conclusions

- a) Les essais d'évaluation de l'aptitude à l'usage indiquent que le procédé répond aux spécifications fixées par le guide. Le procédé possède une bonne tenue sous l'essai de tenue à la déformation du support dans le cas d'utilisation d'une tôle support de 16 mm minimum.
- b) Conditions particulières nécessaires à l'obtention des résultats annoncés
Il est très important de respecter les formulations établies lors de l'étude préalable, les conditions météorologiques et les conditions de fabrication, de stockage et de mise en oeuvre. L'état de préparation de la surface est prépondérant pour obtenir une liaison satisfaisante du complexe sur son support. Compte tenu de la nature des composants de ce procédé, le respect du délai entre couches, de l'ordre de 12 heures à température ambiante pouvant varier en fonction de la température, est fondamental.

III.2 Appréciation sur le domaine d'emploi

Les complexes d'étanchéité sur supports en tôle d'acier sont soumis à d'importantes sollicitations du fait de l'absence de couche de roulement bitumineuse. La durabilité du complexe, notamment en terme de tenue à la fissuration, sera d'autant plus réduite que le trafic sera important et canalisé.

Le comportement satisfaisant à l'essai de tenue à la déformation du support (pour une tôle de 16 mm d'épaisseur minimale) est un aspect favorable et primordial pour une bonne durabilité.

Compte tenu du domaine d'emploi revendiqué : sous trafic VL/PL, sous trafic de piétons, voire de cyclistes, la tenue du procédé a été vérifiée sur les aspects suivants :

- comportement après vieillissement climatique (action de cycles climatiques et de rayonnement ultraviolet correspondant à 25 ans d'exposition, selon l'ETAG 033). Les essais montrent une modification des valeurs de la résistance à la traction et l'élongation, qui restent cependant conformes aux tolérances du référentiel de la Commission ;
- comportement après cycles de gel/dégel. Le comportement après ces essais est satisfaisant ;
- sécurité de la circulation des usagers : La mesure de profondeur moyenne de texture PMT montre la possibilité ou non de casser aisément un film d'eau entre le pneumatique et le revêtement pour une vitesse élevée du véhicule tandis que le coefficient SRT caractérise la tenue au trafic du point de vue de la microtexture (référence essais FABAC-IFSTTAR 2011-2012). Les valeurs mesurées entre les différents échantillons présentent peu de dispersion et montrent donc une usure homogène. La hauteur au sable, après usure, reste supérieure aux valeurs limites acceptables spécifiées dans la circulaire n° 2002-39, relative à « l'adhérence des couches de roulement neuves et au contrôle de la macrotexture. En l'état des connaissances les valeurs obtenues sont satisfaisantes.

III.3 Durabilité

Le comportement en service tel que la Commission a pu en avoir connaissance n'a pas fait ressortir de problèmes particuliers d'efficacité sur les ouvrages étanchés avec ce procédé.

En cas de durabilité non satisfaisante, le Maître d'Oeuvre est invité à rendre compte au secrétariat de la Commission.

III.4 Adaptation à l'état et à la géométrie du support

Les niveaux de préparation du support (degré de propreté et rugosité) sont normaux eu égard à la nature du produit et au niveau à obtenir sur ce type d'ouvrage.

On notera l'importance de bien respecter les conditions météorologiques du § I.3 et la nécessité de mettre en place le primaire avant l'apparition d'une fleur de rouille.

Cette technique permet un déflachage après étude particulière, mais ne permet pas un reprofilage sous le complexe. C'est pourquoi, on suppose, avant la mise en oeuvre, que le support est parfaitement nivelé et conforme aux prescriptions de surfacage telles qu'elles sont exprimées dans la norme NF EN 1090-2 "Exécution des structures en acier et des structures en aluminium - Partie 2 : Exigences techniques pour les structures en acier".

III.5 Contrôle de la conformité

Il est rappelé que l'avis technique est un document mis à la disposition des Maîtres d'Oeuvre pour les éclairer dans le choix ou l'acceptation d'une technique, notamment de la bonne adaptation du produit au domaine d'emploi visé. L'avis technique porte donc sur un produit parfaitement identifié sur lequel sont effectués des essais de type.

L'avis technique se limite à cette appréciation et la procédure ne prévoit pas de suivi de la fabrication pendant la période de validité de l'avis technique. Il appartient donc au Maître d'Oeuvre de faire procéder aux vérifications de conformité du produit approvisionné par rapport à celui identifié dans les Chapitres I & II. Ainsi, conformément aux prescriptions du Fasc. 67, titre I, art. 8.3.3.1, le § II.1 (en liaison avec les tableaux I & II) permet d'effectuer les contrôles de conformité de réception du produit sur chantier. Le § II.1.1 donne, pour le produit, les caractéristiques qui ont été déposées auprès de la Commission lors de la demande d'avis technique.

En cas de non-conformité des résultats par rapport aux éléments donnés au § II.1, il est demandé de transmettre le dossier aux fins d'analyse complémentaire (spectre IR, par ex.) au secrétariat de la Commission.

III.6 Mise en œuvre

La société Interdesco fabrique les produits mais n'applique pas. Il est recommandé que l'applicateur dispose, **sur le chantier, du cahier des charges de mise en œuvre** préparé par Interdesco et fournisse un PAQ de chantier à son client.

Par ailleurs, Interdesco assure la formation du personnel des entreprises d'application, et agréée (sur accord de la Direction et de l'Assistance Technique) les applicateurs en fonction de leur compétence et de leur matériel d'application.

Les épaisseurs de la chape doivent être conformes aux spécifications du § I.2.1 ci-avant.

III.7 Autres éléments d'appréciation

Les éléments sur le système qualité mis à la disposition de la Commission n'appellent pas d'observations sur ce point (*cf.* § I.7).

Les informations sur le suivi de la fabrication, notamment le contrôle qualité, et le comportement en service du procédé n'appellent pas d'observations de la part de la Commission.

Avis techniques pour les étanchéités de ponts-routes

Les avis techniques fournissent un avis officiel sur le comportement prévisible des produits, procédés et matériels pour éclairer les Maîtres d'Ouvrage et les Maîtres d'Oeuvre dans leurs décisions.

Ces avis techniques ont été préparés sous la responsabilité d'une Commission mise en place par le Sétra, associant l'Administration et la Profession représentée par leurs syndicats.

Le secrétariat et la présidence de cette Commission sont respectivement assurés par le Sétra et la Profession.

L'élaboration d'un avis technique est soumise aux étapes suivantes :

- dépôt de la demande ;
- enquête préalable (s'il s'agit d'une première demande jugée recevable) ;
- examen du dossier technique et établissement du programme d'essais ;
- établissement d'un avis technique.

Ces avis techniques sont consultables sur les sites web du Sétra :

- Internet :

<http://www.setra.developpement-durable.gouv.fr>

- I2 (réseau intranet du ministère de l'écologie et du développement durable) :

<http://intra.setra.i2>

Renseignements techniques

- Entreprise : INTERDESCO
26 Boulevard Paul Vaillant Couturier - 94200 IVRY SUR SEINE
téléphone : 33 (0)1 43 90 14 14 – Télécopie : 33 (0)1 46 71 10 40
- Correspondant SETRA : Laurent CHAT
téléphone : 33 (0)1 60 52 30 97
courriel : laurent.chat@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication Eric Le Guern – Directeur du Sétra

Conception graphique - mise en page : Sétra

L'autorisation du Sétra est indispensable pour la reproduction même partielle de ce document.

Conception graphique - mise en page : Mise en page : Sétra

L'autorisation du Sétra est indispensable pour la reproduction même partielle de ce document.

© 2013 Sétra - référence : FATET13-02- - ISRN : EQ-SETRA-13-ED-29-FR

Le Sétra appartient
au Réseau Scientifique
et Technique
du MEDDE

